

Pour un développement rural durable des oasis du sud algérien



L'oasis : un héritage civilisationnel

Issues de la nécessité et de l'ingéniosité de l'Homme, les oasis ont permis la sédentarisation de groupes sociaux dans des milieux arides et essentiellement hostiles, dont « le Sahara », de faciliter les échanges commerciaux et sociaux. Grâce à une gestion rigoureuse de l'écosystème, les Oasiens tirent avantage des ressources locales rares en terre et en eau.

Des règles rigoureuses de gestion du végétal en strates et une parfaite maîtrise de l'eau et de l'ombre, inspirées par l'observation et la tradition, ont émergé. Cela constitue un milieu favorable à « l'effet oasis », sorte de microclimat chaud et humide parfaitement propice à une production agricole diversifiée. L'élevage extensif contribue au maintien de la fertilité des sols. La biodiversité s'adapte aux conditions climatiques spécifiques. Au fil du temps les oasiens ont acquis des savoirs et des savoir-faires spécifiques. Tous ces acquis constituent un modèle fondamental de développement rural durable.

L'oasis : des menaces et des enjeux

Les oasis couvrent plus de 180.000 ha, avec près de 19 millions de pieds de palmier dattier, réparties sur 17 wilayas.

La problématique de l'eau

Divers facteurs physiques affectent aujourd'hui les oasis. Les **sécheresses successives** et la **surexploitation des ressources en eau**, qui sont devenues supérieures aux apports annuels (l'ANRH estime à 53% le taux des foggaras tariées en 2014). En

raison d'irrigations mal maîtrisées et des **eaux usées rejetées** sans traitement préalable, on assiste à la **salinisation des sols** ou encore à des **phénomènes de remontée des eaux**. Cela cause l'asphyxie des oasis, particulièrement celles du Sud-Est, ou encore des phénomènes de **désertification** et d'**ensablement** qui sont croissants en raison d'absence d'entretien des dunes artificielles de protection.

Une pression démographique

La **démographie** dans les régions sahariennes (3,7 millions d'habitants) s'accroît, depuis plus d'un demi-siècle, plus rapidement (une multiplication par 5,4 en 54 ans) que celle de l'Algérie du Nord, avec une part importante des **jeunes** dans la population totale. Cela augmente les **pressions sur les ressources naturelles** (eau et sol) déjà rares et fragilisées et redessine la répartition géographique des Sahariens en **urbanisant certaines oasis**. Plus d'un Algérien sur dix vit actuellement au Sahara, contre un sur quinze à la veille de l'Indépendance. Cette population est de plus en plus citadine et les villes importantes ne sont plus rares aujourd'hui au Sahara.

L'érosion génétique

Dans les oasis du Sud-ouest, la maladie du Bayoud qui est une fusariose mortelle causée par un champignon, le *Fusarium oxysporum f. sp. Albedinis*. C'est un sérieux problème qui menace les ressources phytogénétiques et fragilise la durabilité des agrosystèmes oasiens. Cette érosion génétique est également accentuée par la **généralisation du cultivar Deglet Nour** pour augmenter les exportations. Ce cultivar est très sensible au Bayoud.

Une action inadaptée de l'État

Aux facteurs physiques s'ajoutent **les actions de l'État** qui ont fortement contribué à perturber non seulement l'agriculture oasienne (dualité entre système oasien traditionnel et agriculture moderne, migration de la main-d'œuvre agricole, développement des **cultures spéculatives**, etc.), mais aussi la structure sociale oasienne (révolution agraire et politique de mise en valeur). De plus, le **manque de priorité accordée aux oasis dans les politiques agricoles**, et l'**absence de réformes**

foncières conduit à un **morcellement** de plus en plus grand des parcelles. **L'absence de politiques agricoles spécifiques adaptées à ces petites surfaces** qui ne permettent plus la création de valeur ajoutée des parcelles oasiennes. **L'enclavement** et quelquefois le **déficit de services publics** de santé et d'éducation poussent **les populations à migrer** vers les grandes villes sahariennes ou les villes du nord du pays. Certaines communes du sud-ouest) de moins de 10 000 habitants (Touat, Saoura et le Gourara connaissent une émigration importante. Ces mêmes communes n'offrent qu'une disponibilité de la SAU (Surface Agricole utile) inférieure à 0,5ha/habitant. **L'agriculture s'affiche ici comme une activité stabilisante dans les régions sahariennes.**

Le délitement des sociétés oasiennes n'est ni bénéfique pour le territoire, qui n'offre aucune perspective de substitution, ni bénéfique pour la société algérienne en termes de stabilité. Pourtant des solutions existent.

Un appel des Oasiens : Préserver et développer les systèmes oasiens comme un bien commun de l'humanité et un vecteur d'avenir des civilisations des régions arides.

Le palmier dattier du haut de ses 19 millions de pieds constitue **l'essentiel** de l'agriculture saharienne avec environ la moitié des superficies cultivées, soit près de 100 000 ha. Le palmier reste la culture la **plus rentable**, comparativement à la céréaliculture ou le maraîchage qui requièrent une intensification risquée pour atteindre des performances et des rentabilités très élevées. Les dattes fournissent une **valeur ajoutée** de 80,6% à la production végétale dans les régions sahariennes soit près de 9 milliards de Dinars Algériens.

Les oasiens revendiquent la prise en compte de la spécificité de leur écosystème au niveau des politiques publiques. Les politiques de gestion durable des ressources naturelles doivent être mises en place sur la base des expériences passées et actuelles.

Au niveau national, les oasiens plaident pour une :

- **Élaboration des stratégies nationales spécifiques aux oasis** autant sur le plan social, qu'écologique et économique. Exemple : le programme de réhabilitation de la palmeraie algérienne qui a permis la création de nouvelles surfaces de culture et le rajeunissement d'une grande partie du patrimoine phoenicicole ;
- **Augmentation des moyens** (financiers, humains...) alloués aux politiques agricoles pour la mise en œuvre des stratégies de sauvegarde et de développement des oasis ainsi que la Politique du Renouveau Agricole et Rural (PNDAR) ;
- **Coordination des entre acteurs institutionnels et non institutionnels** pour une synergie efficace des politiques sectorielles ;
- **Honorer les engagements du pays** dans le cadre des plans d'action sur le climat (UNFCCC), de la biodiversité (UNCBD) et de lutte contre la désertification (UNCCD) ;
- **Intégration de la spécificité oasienne dans les politiques sectorielles** : eau, santé, éducation, infrastructure, etc.

Au niveau international, les oasiens aspirent à une :

- **Reconnaissance des oasis comme écosystèmes vulnérables** dans l'ensemble des accords multilatéraux de l'environnement du système des Nations Unies dont l'Algérie fait partie, notamment les conventions climat et désertifications ;
- **Reconnaissance des sociétés oasiennes et de leurs cultures** parmi les peuples autochtones ;
- **L'établissement d'une journée internationale des Oasis** sous l'égide des Nations Unies.

